

ACTION URGENTE

DES MANIFESTANTS DÉTENUS EN IRAK RISQUENT LA TORTURE

Au moins 10 manifestants ont été arrêtés à Bagdad le 7 mars et on ignore où ils se trouvent actuellement. Amnesty International craint qu'ils ne subissent des actes de torture, à la suite d'allégations selon lesquelles d'autres manifestants auraient été torturés en détention.

Ala Sayhoud, Maan Thamer, Ali Abdel Zahra et Muhammad Kadhim Finjan figuraient parmi la dizaine de personnes qui auraient été arrêtées par les forces de sécurité irakiennes le 7 mars vers 13 heures dans le quartier d'Al Batawin, à Bagdad. Ils venaient juste de quitter une manifestation pacifique organisée sur la place Tahrir pour protester contre le chômage, la corruption du gouvernement et la précarité des services sociaux.

Les familles de ces quatre hommes n'ont pas pu les joindre sur leurs téléphones portables depuis leur arrestation, le 7 mars. Elles ont déposé des requêtes auprès des autorités irakiennes mais on ignore toujours où se trouvent les personnes détenues.

Amnesty International craint que ces hommes et d'autres manifestants arrêtés ne risquent fort d'être torturés. D'autres manifestants arrêtés ces dernières semaines ont affirmé qu'ils avaient été violemment torturés. Ainsi, Abdel Jabbar Shaloub Hammadî a déclaré à Amnesty International qu'il avait été détenu pendant 12 jours, après avoir été arrêté le 24 février, et qu'il avait été battu et torturé les cinq premiers jours. On l'a notamment attaché et suspendu au plafond. On l'a aspergé d'eau glacée. Un autre manifestant, l'écrivain et journaliste Hadi al Mehdi, affirme qu'il a été battu, torturé – on lui a administré des décharges électriques aux pieds – et menacé de viol pendant les heures qu'il a passées en détention, du 25 au 26 février.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en anglais ou en arabe) :

- appelez le gouvernement à révéler où se trouvent Ala Sayhoud, Maan Thamer, Ali Abdel Zahra, Muhammad Kadhim Finjan et tous les autres manifestants arrêtés en même temps qu'eux ;
 - demandez la libération immédiate de ces personnes, à moins qu'elles ne soient inculpées sans délai d'une infraction pénale dûment reconnue et jugées conformément aux normes internationales d'équité des procès, sans qu'elles n'encourent la peine capitale ;
 - exhortez le gouvernement à respecter les droits à la liberté d'expression et de réunion en Irak ;
- engagez-le à diligenter une enquête indépendante sur ces allégations et d'autres du même type faisant état d'actes de torture et de mauvais traitements infligés à des manifestants détenus, à en rendre les conclusions publiques, à poursuivre les responsables présumés de ces agissements et à garantir que les victimes obtiennent pleinement réparation.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 20 AVRIL 2011. Veuillez passer par l'ambassade d'Irak dans votre pays, en demandant que vos appels soient transmis aux personnes suivantes :

Premier ministre et ministre par intérim
de la Défense et de l'Intérieur

His Excellency Nuri Kamil al-Maliki
Prime Minister

Convention Centre (Qasr al-Ma'aridh)
Bagdad, Irak

Formule d'appel : *Your Excellency, /
Monsieur le ministre,*

Copies à :

Ministre de la Justice

His Excellency, Hassan al-Shemri

Ministre des Droits humains

His Excellency, Mohammad Shayaa al-
Sudan

Remarque :

Veuillez envoyer vos appels à l'ambassade d'Irak dans votre pays mais les adresser aux personnes citées.

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Irak dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DES MANIFESTANTS DÉTENUS EN IRAK RISQUENT LA TORTURE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Abdel Jabbar Shaloub Hammadi a joué un rôle actif dans l'organisation de la « journée de colère » qui a eu lieu le 25 février, à Bagdad. Il a indiqué à Amnesty International qu'il avait été interpellé le 24 février, en pleine rue, par 30 policiers armés. Ils l'ont ensuite battu, lui ont bandé les yeux et l'ont emmené dans un véhicule jusqu'aux locaux de la police, dans le quartier d'Al Baladiyat. Il a ajouté qu'il avait été violemment torturé, notamment suspendu au plafond par les poignets, suspendu au plafond avec les jambes et les bras attachés ensemble et aspergé d'eau glacée. Il a été transféré au bout de cinq jours au service du renseignement, dans le quartier de Sahat al Nussur, avant d'être relâché le 8 mars au matin.

Hadi al Mehdi est journaliste et écrivain. Le 25 février, il a participé aux manifestations de la « journée de colère » sur la place Tahrir, à Bagdad. Il a expliqué à Amnesty International que, après la fin de la manifestation du 25 février, il était en train de déjeuner avec trois amis lorsque 15 militaires ont fait irruption dans le restaurant, les ont battus avec leurs fusils et les ont contraints à monter dans des véhicules. Il a ajouté qu'il avait été emmené dans un centre de détention, dont il a su ensuite qu'il s'agissait de l'ancien bâtiment du ministère de la Défense, et interrogé. Il aurait été fréquemment battu au cours de l'interrogatoire. On lui a administré à deux reprises des décharges électriques aux pieds et on a menacé de le violer. Il a été libéré le 26 février à l'aube.

AU 65/11, MDE 14/008/2011, 9 mars 2011

